

→ Modalités de calcul des cotisations

Les cotisations sont exprimées en euros TTC. La cotisation santé entreprise est cofinancée par l'employeur et le salarié.

→ Cotisations complémentaires si votre entreprise a choisi une couverture salarié et ayants droits à titre OBLIGATOIRE

→ En tant que salarié **vous avez la possibilité d'augmenter le niveau de garanties choisi par votre entreprise pour vous-même et votre famille.**

→ Le tableau ci-dessous indique le **montant de cotisation supplémentaire dont vous devez vous acquitter, par prélèvement automatique sur votre compte bancaire**, selon le niveau de garanties que vous choisissez.

		HORS ALSACE - MOSELLE		ALSACE-MOSELLE	
		Garantie intermédiaire	Garantie supérieure	Garantie intermédiaire	Garantie supérieure
RÉGIME AGRICOLE (MSA)					
Garantie socle	● Adulte	11,10 €	30,70 €	8,30 €	28,90 €
	● Enfant ⁽¹⁾	7,80 €	15,60 €	7,20 €	17,30 €
Garantie intermédiaire	● Adulte		19,60 €		20,60 €
	● Enfant ⁽¹⁾		7,80 €		10,10 €
RÉGIME GÉNÉRAL (HORS MSA)					
Garantie socle	● Adulte	11,90 €	32,80 €	8,90 €	30,80 €
	● Enfant ⁽¹⁾	8,30 €	16,70 €	7,60 €	18,40 €
Garantie intermédiaire	● Adulte		20,90 €		21,90 €
	● Enfant ⁽¹⁾		8,40 €		10,80 €

(1) La cotisation est gratuite à partir du 3^e enfant.

Votre entreprise a choisi de couvrir **l'ensemble de ses salariés et leurs ayants droit à titre obligatoire**, avec un niveau « **Garantie socle** » et a opté pour une **tarification Adulte / Enfant**. Vous dépendez du régime agricole hors Alsace-Moselle. Vous souhaitez **renforcer vos garanties** en optant pour le niveau de « **Garantie supérieure** ».

Exemple 1 :

Vous êtes célibataire : vous vous acquittez donc du tarif « Adulte » pour le **niveau de « Garantie supérieure » soit 30,70 €, en sus de la cotisation obligatoire de 28,20 € (14,10 € à votre charge et 14,10 € à la charge de votre entreprise).**

Choix entreprise \ Choix salarié		Garantie intermédiaire	Garantie supérieure
		Garantie socle	● Adulte : 11,10 € ● Enfant : 29,20 €

Exemple 2 :

Vous êtes en couple : votre cotisation s'élève à 61,40 € pour le **niveau « Garantie supérieure » soit deux fois le tarif « adulte ».**

Choix entreprise \ Choix salarié		Garantie intermédiaire	Garantie supérieure
		Garantie socle	● Adulte : 11,10 € ● Enfant : 29,20 €

Exemple 3 :

Vous êtes parent seul d'un enfant : **votre cotisation s'élève à 46,30 € pour la « Garantie supérieure » soit une fois le tarif « adulte » et une fois le tarif « enfant » (30,70 € + 15,60 €).**

Choix entreprise \ Choix salarié		Garantie intermédiaire	Garantie supérieure
		Garantie socle	● Adulte : 11,10 € ● Enfant : 29,20 €

→ Cotisations complémentaires si votre entreprise a choisi une couverture salarié et ayants droits à titre FACULTATIF

→ En tant que salarié **vous avez la possibilité :**

- **d'étendre à votre famille le niveau de garanties choisi** par votre entreprise ;
- **et/ou d'augmenter le niveau de garanties choisi** par votre entreprise.

→ Le tableau ci-dessous indique **le montant de cotisation complémentaire dont vous devez vous acquitter, par prélèvement automatique sur votre compte**, selon le niveau de garanties que vous choisissez.

		HORS ALSACE - MOSELLE			ALSACE-MOSELLE		
		Garantie Socle	Garantie intermédiaire	Garantie supérieure	Garantie Socle	Garantie intermédiaire	Garantie supérieure
RÉGIME AGRICOLE (MSA)							
Garantie socle	● Adulte (Salarié)	-	11,10 €	30,70 €	-	8,30 €	28,90 €
	● Adulte (Conjoint)	28,20 €	39,30 €	58,90 €	14,10 €	22,40 €	43,00 €
	● Enfant ⁽¹⁾	19,70 €	27,50 €	35,30 €	8,50 €	15,70 €	25,80 €
Garantie intermédiaire	● Adulte (Salarié)		-	19,60 €		-	20,60 €
	● Adulte (Conjoint)		39,30 €	58,90 €		22,40 €	43,00 €
	● Enfant ⁽¹⁾		27,50 €	35,30 €		15,70 €	25,80 €
Garantie supérieure	● Adulte (Salarié)			-			-
	● Adulte (Conjoint)			58,90 €			43,00 €
	● Enfant ⁽¹⁾			35,30 €			25,80 €
RÉGIME GÉNÉRAL (HORS MSA)							
Garantie socle	● Adulte (Salarié)	-	11,90 €	32,80 €	-	8,90 €	30,80 €
	● Adulte (Conjoint)	30,00 €	41,90 €	62,80 €	15,00 €	23,90 €	45,80 €
	● Enfant ⁽¹⁾	21,00 €	29,30 €	37,70 €	9,10 €	16,70 €	27,50 €
Garantie intermédiaire	● Adulte (Salarié)		-	20,90 €		-	21,90 €
	● Adulte (Conjoint)		41,90 €	62,80 €		23,90 €	45,80 €
	● Enfant ⁽¹⁾		29,30 €	37,70 €		16,70 €	27,50 €
Garantie supérieure	● Adulte (Salarié)			-			-
	● Adulte (Conjoint)			62,80 €			45,80 €
	● Enfant ⁽¹⁾			37,70 €			27,50 €

(1) La cotisation est gratuite à partir du 3^e enfant.

Votre entreprise a choisi de couvrir l'ensemble de ses **salariés à titre obligatoire et leurs ayants droit à titre facultatif**, avec un niveau « **Garantie socle** ». Elle a opté pour une **tarification Adulte / Enfant**. Vous dépendez du régime agricole hors Alsace-Moselle.

Exemple 1 :

Vous souhaitez **étendre ces garanties à l'ensemble de votre famille (conjoint + 1 enfant)**.

Vous devrez donc vous acquitter de la cotisation correspondant à cette **extension de garantie pour votre conjoint et enfant soit 47,90 € (28,20 € + 19,70 €), en sus de la cotisation obligatoire de 28,20 € (14,10 € à votre charge et 14,10 € à la charge de votre entreprise)**.

Choix entreprise \ Choix salarié	Garantie socle	Garantie intermédiaire	Garantie supérieure
● Adulte (salarié)	-	11,10 €	30,70 €
● Adulte (conjoint)	28,20 €	39,30 €	58,90 €
● Enfant	19,70 €	27,50 €	35,30 €

Exemple 2 :

Vous souhaitez **renforcer le niveau de vos garanties** en optant pour la « Garantie intermédiaire » pour vous-même uniquement.

Vous devrez donc vous acquitter de la cotisation correspondant à cette **augmentation de garantie pour vous-même soit 11,10 €, en sus de la cotisation obligatoire de 28,20 €**.

Choix entreprise \ Choix salarié	Garantie socle	Garantie intermédiaire	Garantie supérieure
● Adulte (salarié)	-	11,10 €	30,70 €
● Adulte (conjoint)	28,20 €	39,30 €	58,90 €
● Enfant	19,70 €	27,50 €	35,30 €